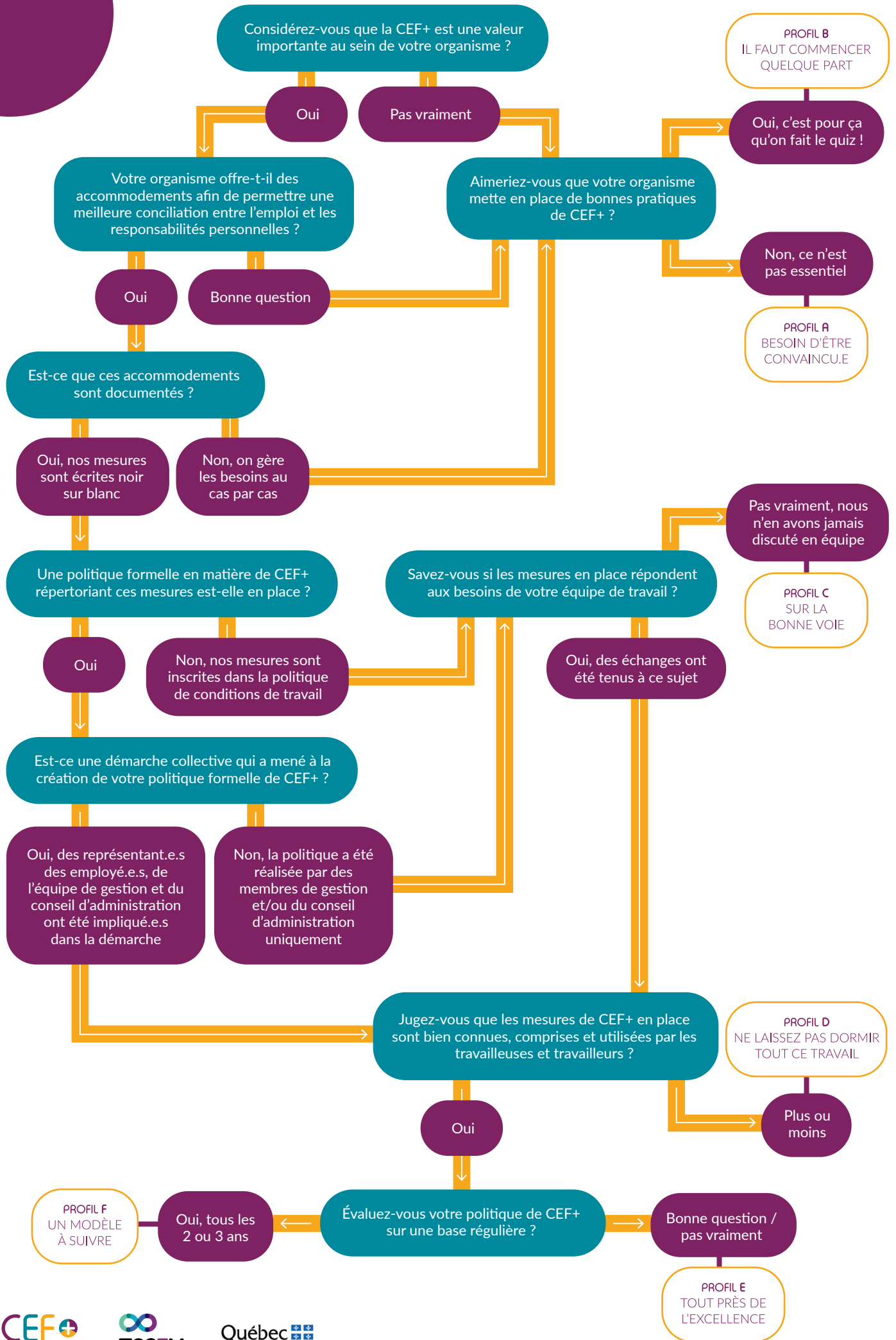


# QUIZ

## NOTRE PROFIL CEF+



**A**

### BESOIN D'ÊTRE CONVAINCU.E

Il est important de savoir que la CEF+, c'est avantageux pour tout le monde – employeurs comme employé.e.s. Renseignez-vous davantage sur le sujet et revenez faire ce qu'il vous faut une fois convaincu.e.

**C**

### SUR LA BONNE VOIE

Un élément essentiel des bonnes pratiques de CEF+ est la consultation et l'implication de l'équipe de travail. Vous serez d'accord pour dire qu'il serait dommage de continuer à proposer des accommodements inutiles ! En connaissant les préoccupations et besoins réels des employé.e.s (gestionnaires inclus.es), il vous sera possible de vérifier que les mesures déjà en place sont adéquates et réfléchir à d'autres moyens pouvant favoriser la CEF+ dans votre organisme. Par ailleurs, la participation active des travailleuses et travailleurs dans une démarche de CEF+ permet de faciliter l'implantation des mesures et d'augmenter le sentiment de satisfaction en emploi. C'est gagnant !

**E**

### TOUT PRÈS DE L'EXCELLENCE

Les besoins de conciliation changent en fonction des membres de l'équipe et évoluent avec le temps. Si votre politique est en place depuis un moment déjà, vous avez peut-être constaté différentes variations dans l'utilisation des mesures disponibles.

Pour cette raison, il est important de considérer les pratiques de CEF+ comme quelque chose de flexible qui s'adapte aux transformations des réalités. Sonder annuellement la satisfaction des employé.e.s, allouer du temps en équipe pour échanger sur les besoins de chacun.e et réviser la politique de CEF+ tous les 2 à 3 ans sont des moyens simples et efficaces de faire le point sur les accommodements offerts et l'organisation de ceux-ci.

**B**

### IL FAUT COMMENCER QUELQUE PART

Félicitations ! La mise en place de bonnes pratiques en matière de CEF+ commence par une réflexion sur nos façons de faire – et c'est exactement ce que vous faites.

Que vos mesures soient informelles ou inexistantes (ce qui serait surprenant puisque la plupart des organismes concilient sans même le savoir !), l'important c'est de prendre action. Afin d'assurer le succès de votre démarche, nous vous suggérons de prendre un engagement clair et d'en informer votre équipe, d'inclure la création d'une politique de CEF+ à votre plan d'action et de rédiger une déclaration de principes expliquant pourquoi c'est important, chez vous, de favoriser la conciliation.

**D**

### NE LAISSEZ PAS DORMIR TOUT CE TRAVAIL

Pour bénéficier des avantages réels de la CEF+, vous devez faire connaître vos accommodements. Vos mesures de conciliation sont dispersées dans votre politique de conditions de travail ? Pensez à les regrouper au sein d'une annexe. Vous avez développé une politique formelle en CEF+ qui prend la poussière ? Planifiez une rencontre d'équipe pour présenter les mesures offertes. Dans tous les cas, il est bénéfique de remettre et d'expliquer le document faisant état de vos pratiques de CEF+ à tous.tes les employé.e.s, d'encourager les travailleuses et travailleurs à se prévaloir des moyens disponibles et de nommer un.e responsable (ou un comité.) CEF+ mandaté.e de répondre aux questions sur le sujet. Rappelez-vous que personne ne devrait se sentir inconfortable à utiliser les stratégies proposées pour faciliter sa CEF+.

**F**

### UN MODÈLE À SUIVRE

Impressionnant ! Vous êtes un véritable exemple de bonnes pratiques en matière de CEF+. Avez-vous pensé à partager vos bons coups avec les organismes de votre région ? Quoi qu'il en soit, nous vous encourageons à mettre de l'avant votre sensibilité aux enjeux de CEF+ lors de votre prochaine période de recrutement et d'inscrire les mesures les plus appréciées chez vous dans vos affichages de poste. Beau travail !

